Rédaction et Administration : à Martigny
Imprimerie Commerciale, J. Pillet

N° 1 5me année Le N° 10 cts. 4 pages

Mardi 3 janvier 1933

Le Rhône

Journal d'informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

Abonnement : 6 mois fr. **3.25,** un an fr. **6.50** (avec « Bulletin officiel », 6 mois fr. 6.—, 1 an fr. 10.50). Etranger : fr. **10.50** par an. **Annonces :** le mm., **Valais 6 cts, Suisse 8 cts, Etranger 12 cts** (la ligne a 36 mm. de larg.)
Réclames : Suisse 25 cts, Etranger 30 cts le millimètre (la ligne a 74 mm.) Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « **Le Rhône** », à Martigny. Téléph. N° **52.** Ch. post. **IIc 52.**

Il y a sept millions de chômeurs assistés en Allemagne

Le bureau Conti apprend que le nombre des personnes qui bénéficieront de l'assistance d'hiver sera d'environ sept millions.

D'autre part, une communication de l'agence Wolff signale un exposé radio-diffusé par le commissaire au travail Gercke. Il résulte de ce discours que le gouvernement allemand met des centaines de millions à disposition pour venir en aide aux chômeurs. Le programme immédiat du gouvernement von Schleicher prévoit 500 millions de crédits pour l'organisation de travaux publics. En principe, les travaux publics seront confiés à des entreprises privées. Dans la mesure du possible, les ouvriers engagés devront être soutiens de famille et pour qu'un nombre de personnes le plus grand possible soient occupées, la semaine de travail de quarante heures ne devra pas être dépassée.

Les expéditions de fruits tropicaux

On trouve actuellement à Londres, aux environs de Piccadilly, des fruits tropicaux extrêmement fragiles, tels que l'« avocat » (avocado pear des Anglais). Or, ce fruit, d'une finesse et d'une saveur uniques, était considéré comme intransportable. Il vient de passer par la Belgique un transport de pêches originaires des Indes anglaises à destination de Liverpool. Voici quelques renseignements au sujet de ces transports : ces pêches (au total 21,500 kg.), ont été embarquées à Bombay le 8 septembre à 18 heures. Elles sont arrivées à Gênes le lundi 19 septembre, à 8 heures. Le même jour, elles étaient placées dans quatre vagons frigorifiques, qui arrivèrent à Zeebrugge le 22 septembre à 8 heures. Le même jour, à 10 h. 30, les vagons étaient embarqués à bord du ferry-boat pour arriver à Harwich le même jour, à 19 heures, d'où ces vagons repartirent pour Liverpool à 24 heures, pour être rendus à destination le 24 septembre au matin. Ces pêches indiennes sont arrivées en excellent état.

C'est la première fois qu'on dégustera en Europe des pêches cultivées aux Indes. Ces transports prouvent que la distance est pratiquement vaincue, puisqu'on peut consommer les fruits les plus fragiles à des milliers de kilomètres des lieux de culture.

Une expérience intéressante

On a procédé dernièrement à des essais de retransmission d'auditions radiophoniques depuis le paquebot « Bremen » faisant la traversée de l'Atlantique. Cette expérience a très bien réussi puisqu'à Berlin plus de 4000 personnes ont parfaitement entendu les vocalises de la célèbre cantatrice allemande Vera Schwarz que notre cliché représente au moment de la retransmission dans la cabine téléphonique du « Bremen ».

La Suisse en 1932

Autrefois, sur les bancs de l'école, nous apprenions le songe de Pharaon et l'explication qu'en donna Joseph, sans nous douter que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement. C'est ce qui nous aidera sans doute à supporter une crise telle que, rarement, les générations précédentes la vécurent. Touchons-nous maintenant au creux maximum de la courbe ? Ou bien serons-nous précipités encore plus bas ? La durée d'une année compte peu en regard d'un bouleversement si grand. Et la vie humaine est trop courte vis-à-vis d'une semblable épreuve.

Aide à l'agriculture, aide à l'industrie, aide à l'hôtellerie, aide aux banques... Et le chômage qui rend des milliers et des milliers de bras ballants, demande aussi impérieusement l'aide de l'Etat.

Notre agriculture n'a plus ses débouchés à l'étranger. L'exportation du bétail d'élevage. jadis source importante, est arrêtée par les murailles de Chine protectionnistes que les nations élèvent à leurs frontières et par le taux des devises étrangères. Arrêtée aussi l'exportation des fromages, ce qui amène la baisse catastrophique du prix du lait. Aussi, les Chambres ont-elles entrepris une action de secours directe et indirecte, directe par le renouvellement du système des prêts, indirecte par l'aide aux producteurs de lait.

Le vignoble a vu des vendanges irrégulières. Par endroits — trop rares, hélas ! — la récolte fut satisfaisante, ailleurs elle fut déficitaire, voire nulle. Les maladies firent beaucoup de mal. Les orages de grêle ont ravagé certaines régions qui n'avaient pas payé leur tribut aux parasites, surtout une partie de cette superbe contrée de Lavaux, où la grêle, en un quart d'heure, causa plus d'un million de dégâts. Les prix du vin furent élevés au cours des tractations sur la nouvelle récolte.

L'industrie souffre comme elle n'a jamais souffert. Et cela pour les mêmes causes que celles indiquées plus haut, dont souffre l'agriculture. A côté des actions de secours générales, sous forme de travaux de chômage et d'allocations aux chômeurs, il a fallu créer des actions spéciales, pour l'horlogerie et pour la broderie.

Quant à l'hôtellerie, elle continue à se débattre. La baisse de la livre anglaise n'est point point faite pour lui redonner de l'impulsion.

La situation de nos chemins de fer est inextricable. Aux C. F. F., un déficit de 40 millions est venu s'ajouter à ceux déjà existants. Ils requièrent le secours de la Confédération, et cela aussi bien les C. F. F. que les chemins de fer privés.

* * *

C'est dire que l'activité des Chambres fédérales fut accaparée presque entièrement par des questions économiques. Elle le fut aussi par le problème financier. Restreindre les dépenses, tel fut le mot d'ordre. Aussi cherchat-on à diminuer toutes les subventions budgétaires pour 1933, ce qui, naturellement, n'alla pas tout seul. On décida également une diminution du budget militaire. Notons à ce propos combien il est inexact de vouloir porter sur le même plan les dépenses militaires de la Suisse et celles des autres pays. Tout ce qui, ailleurs, est confié à la troupe régulière par les ateliers militaires, les arsenaux, les établissements de remonte, les fabriques de munitions, et tant d'autres choses, est, chez nous, confié à des fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe, assimilés complètement aux autres traitements payés par la Confédération et les cantons. Ailleurs, il n'y a pas d'assurance militaire ; la solde du militaire suisse atteint cinq fois en moyenne celle des militaires des autres Etats.

Après de longs débats, les Chambres votèrent la réadaptation des traitements sur une réduction de 7 ½ %, applicable depuis le 1er juillet 1933. Les allocations de résidence ne sont pas touchées ; celles pour charges de famille bénéficient d'une compensation. La clause référendaire sera utilisée.

Le régime du blé est maintenant définitif. Jusqu'ici, il n'était que provisoire. L'agriculteur du Plateau suisse peut ainsi compter sur une rentabilité stable. Malgré ce régime, le pain coûte encore, en tenant compte des différences du change, cela va sans dire, moins cher qu'ailleurs.

Les Chambres ont mis sur pied la loi résultant de la modification de l'article constitutionnel sur l'alcool. Cela amènera à la caisse fédérale des sommes importantes. Vu la situation de nos finances, on est en train de se demander si une certaine part de l'imposition de l'alcool et du tabac ne peut pas être affectée à d'autres buts que ceux prévus par l'article constitutionnel. L'échec de la loi sur l'assurance- vieillesse et survivants a amené un comité d'initiative à proposer un article sur l'aide immédiate à cette catégorie de déshérités. Après une série de pourparlers, le Conseil fédéral a décidé d'opposer à ce projet un contre-projet auquel les auteurs de l'initiative se rallieront.

L'initiative d'un impôt fédéral dit impôt de crise est lancée. Ses auteurs profitent de la disparition de l'impôt fédéral de guerre. Mais celui-ci s'appliquait à un organisme économique en pleine production, tandis que l'impôt de crise accentue certaines dispositions qui, par surcroît, vont frapper une économie privée qui se débat à grand'peine contre une issue fatale.

Pour parer aux aventures de ces temps anormaux, les Chambres fédérales ont décidé la création d'une Caisse fédérale de prêts, destinée à faciliter la liquidation du capital des établissements bancaires.

Il a fallu, pour les échanges commerciaux, en revenir, sur certains points, à un système de compensation qui rappelle de façon frappante le troc, premier pas de l'humanité dans la voie du commerce. Et, puisque nous en sommes au domaine des relations internationales, constatons que la Cour de La Haye a, par 6 voix contre 5, donné raison à la Suisse dans le litige qui la divisait avec la France sur la question des zones. Un arrangement entre pays est réservé, aux termes du jugement. Nous ne sommes pas encore au bout de cette épineuse affaire...

Les éléments italiens réfugiés ou fixés dans le Tessin donnent toujours du fil à retordre à nos autorités ; les violations de frontière continuent à figurer dans les faits du jour. Nous y serions presque habitués, s'il ne s'agissait pas là de notre dignité nationale et du respect intangible de notre territoire.

Les troubles de Genève, de Zurich, de Lausanne et d'ailleurs ont amené les parlements à demander une législation plus sévère pour assurer la sécurité de nos institutions. Des adversaires convaincus de la loi Haeberlin contre les menées révolutionnaires, en 1923, adversaires recrutés dans les milieux bourgeois, sont revenus à résipiscence et figurent aujourd'hui parmi ceux qui réclament avec le plus d'énergie. On voit maintenant combien on eut tort de repousser cette loi qui eût permis de sévir à temps, de prendre des mesures et d'éviter ainsi des émeutes favorisées par les éléments louches, où l'étranger entre pour une large part.

La Foire d'échantillons de Bâle, le Comptoir suisse de Lausanne, ont travaillé vaillamment pour aider à amortir un peu les conséquences de la crise. A leur instar, la Foire de Neuchâtel, l'exposition des travaux faits par les chômeurs à La Chaux-de-Fonds ont montré l'ingéniosité que mettent des populations cruellement frappées à chercher une porte de salut. Les fêtes centenaires de la fondation de la Société suisse de gymnastique, à Aarau, ont réuni une belle et forte jeunesse, à laquelle s'était jointe la cohorte imposante des vétérans de la gymnastique. Notons aussi la manifestation par laquelle les C. F. F. ont tenu à souligner le demi-siècle de l'ouverture de la ligne du Gothard.

* * *

Nous avons payé notre tribut aux calamités. Les incendies continuent à ravager les villages montagnards : Blitzingen, dans la vallée de Conches, n'est plus qu'un amas de décombres. Le peuple valaisan avait rejeté, il y a deux ans, l'assurance obligatoire contre l'incendie. Pour les malheureux de Blitzingen, la solidarité des Confédérés se manifesta néanmoins avec le même élan. Les catastrophes ferroviaires du tunnel du Gütsch près Lucerne et d'Oerlikon ont attristé le mois de décembre.

Notre armée de milices a accompli fidèlement ses cours annuels. Le régiment du Valais romand vit son cours de répétition prolongé par le fait des émeutes de Genève. Les cas d'intervention fédérale sont heureusement très rares dans l'histoire du droit public suisse.

Dans les cantons

Luttant contre les mêmes difficultés que la Confédération sur le terrain financier, les cantons n'en ont pas moins poursuivi leur tâche et accompli ce travail parallèle, à la fois si semblable et si dissemblable, qui fait de nos vingt-cinq Etats souverains — puisque la Constitution fédérale reconnaît cette souveraineté — autant de champs précieux d'expériences politiques et administratives. Quelques-uns ont renouvelé leur Grand Conseil. Berne a rejeté l'initiative socialiste tendant à l'introduction de la R. P. à l'exécutif, suivant en cela l'exemple donné par Argovie, Neuchâtel, Zurich, et d'autres. Le Valais a vécu les journées passionnées des élections communales ; elles sont toujours mouvementées dans le « Vieux Pays ».

Le grand événement de la politique fribourgeoise a été la brusque détermination de M. Ernest Perrier, chef du gouvernement, et qui allait monter au fauteuil de président du Conseil national, de quitter la vie publique pour se retirer au couvent. Cette résolution a eu un retentissement immense dans toute la Suisse.

Dans les Grisons, le corps électoral, à une majorité de deux tiers contre un tiers, n'a pas voulu donner aux femmes libre accès à la carrière pastorale. Les citoyens de St-Gall ont refusé de laisser aux communes la faculté d'introduire la chasse affermée et ont affirmé leurs préférences pour le système des patentes.

A Bâle, le comité pour la réunion des deux demi-cantons en un seul et le retour au régime d'avant 1833 travaille beaucoup. Il paraît rencontrer un accueil moins chaud à Bâle-Campagne qu'à Bâle-Ville. Le premier de ces demi-cantons a marqué son premier siècle d'existence par une fête enthousiaste à Liestal. Tandis que Lucerne, en une manifestation solennelle, une des plus belles qui se soient déroulées dans la Confédération, a célébré son six-centième anniversaire de l'entrée dans la Confédération.

Un Espagnol gagne trois millions

Un Espagnol fixé à Perpignan, M. Antonio Sylvester Moliner, conducteur d'autos, père de cinq enfants, est l'heureux gagnant d'une somme de trois millions. M. Moliner était propriétaire d'une part du billet de la loterie espagnole de Noël qui est sorti au tirage.

FIAT
508
FREINS HYDRAULIQUES
TOURISME depuis Frs 3.350
TRANSPORT RAPIDE depuis Frs 3.250
franco Suisse
100 AGENTS & STATIONS DE SERVICE EN SUISSE

LES SPORTS

Les performances du jour

FOOTBALL. — Les équipes universitaires d'Allemagne et d'Italie se sont rencontrées à Rome ; elles ont fait match nul, 3 à 3.

— Le match Italie-Allemagne a eu lieu à Bologne devant 40,000 personnes sous la direction de M. Baert (Belgique). Les Italiens se sont montrés nettement supérieurs aux Allemands qu'ils ont battu par 3 à 1.

— Lazio Rome a battu de justesse U.-G.-S. par 4 à 3. Fiorentina a, de son côté, remporté une victoire sur Servette par 4 à 2.

— A Paris, Ferencvaros et Racing C. Paris se sont livré une bataille acharnée qui s'est terminée par un résultat nul. Ferencvaros est une des plus anciennes et des meilleures équipes de Hongrie. Ses titres de gloire sont nombreux : neuf fois champion amateur de Hongrie, trois fois champion professionnel et vainqueur de la Coupe d'Europe Centrale en 1928-29. A Montevideo, Ferencvaros battit l'équipe nationale de l'Uruguay par 3 à 2.

— L'Association suisse de football vient de conclure un match Suisse-Angleterre qui se disputera en mai dans une ville suisse.

— Floridsdorf (Vienne) a battu Kreuzlingen par 3 à 1.

BASKET-BALL. — La sélection suisse en tournée en Italie a battu la sélection de la région d'Emilie par 44 points à 19.

TENNIS. — Le comité organisateur de la coupe Davis 1933 a reçu jusqu'ici sept inscriptions : Suisse, Allemagne, Angleterre, Italie, Autriche, Hongrie et Tchécoslovaquie.

CYCLISME. — Au Vélodrome d'hiver de Paris, les résultats de la réunion du Nouvel-An sont les suivants : Vitesse : 1. Michard ; 2. Scherens. Poursuite : Archambaud. Demi-fond : 1. Maréchal ; 2. Lacquehay.

— Le Grand-Prix de la L. V. B. s'est disputé à Bruxelles : vitesse, 1. ex-aequo, Michard et Honeimann ; 3. Kaert.

SKI. — Les épreuves pour la coupe Pedroli ont été disputées à Airolo. Fond 15 km. : 1. Paul Affentranger, Lucerne, 1 h. 5' 31".

— A Adelboden, le meilleur saut de la journée a été effectué par Zryd, 48 mètres.

HOCKEY SUR GLACE. — A Montana, Lycée Jaccard a battu Montana, 6-1 (1-0, 5-0, 0-1).

— A Zermatt, Oxford Cosmopolitan a battu Zermatt, 6-3 (2-1, 2-1, 2-1).

— La Fédération canadienne réagit contre l'exode des joueurs canadiens de marque aux Etats-Unis. Elle a avisé les joueurs canadiens que tous ceux qui ne seraient pas rentrés au 1er janvier 1933 se verraient privés de leur licence pendant une année.

AUTOMOBILISME. — Le « Rhône » a donné connaissance à ses lecteurs, dans sa précédente chronique sportive, du raid mémorable du peintre suisse Amiguet qui se rendit aux Indes seul à bord d'un camion 10 CV Renault transformé en atelier d'artiste. Nous apprenons qu'une réception a été faite à notre compatriote à Paris, au Salon des Etrangers, en présence de M. le baron de Lavilléon, vice-président de l'A. C. I. F., M. Bazin, représentant le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et diverses autres personnalités des Beaux-Arts et des sports.

AERONAUTIQUE. — Plusieurs records d'avions légers viennent d'être battus en Italie. Le pilote Donati est monté à 9700 mètres avec un biplace léger. L'ingénieur Miclo, chef pilote de la C. N. A., a battu à l'aérodrome romain du Littorio, le record d'altitude des hydravions légers monoplaces, montant à 8200 mètres. L'ancien record appartenait à Antonini avec 5324 mètres.

BOXE. — Le match Marcel Thil contre Kid Tunero a été renvoyé au 16 janvier afin de permettre l'organisation pour la même journée du match Ara-Kid Nitram. Rappelons, à ce sujet, que le Cubain Kid Tunero est un boxeur de première classe qui n'a pas enregistré jusqu'ici une seule défaite. La plupart de ses matches ont été gagnés par k. o.

— Le match Perez-Angelmann aura lieu le 25 janvier à Tunis.

— L'Allemand Adolf Heuser, qui était champion d'Europe poids mi-lourds, étant disqualifié depuis plus de trois mois, est déchu de son titre conformément aux règlements de l'I. B. U. Le titre est donc vacant.

ATHLETISME. — — On annonce que l'athlète anglais Arthur Newton serait le détenteur du record du monde des 24 heures sur route avec 245 km. 054 m. accomplis à Hamilton (Canada). Cet athlète, qui a maintenant 49 ans, se propose de disputer les deux dernières courses de sa carrière. Une en France et une en Allemagne. Il lance, à cet effet, un défi général sur 100 km. Arthur Newton est un athlète professionnel. Ch. A.

Un train spécial pour le match de football France-Allemagne

L'agence Lubin, à Paris, organise, à l'occasion du match France-Allemagne, qui aura lieu le 5 mars à Berlin, un train spécial extra-rapide à des conditions défiant toute concurrence.

Le départ aura lieu le vendredi soir à Paris, le retour s'effectuera le dimanche soir de Berlin pour être dans la matinée du lundi à Paris.

Le prix du voyage sera de 485 francs français en troisième classe et de 630 francs en deuxième classe.

Les prix indiqués comprennent tous les frais de transport, logement et repas dans un hôtel de premier ordre, la visite de Cologne et de Berlin en autocar sous la conduite de guides, les frais de visa de passeport, une bonne place de tribune au stade, les pourboires et taxes de toutes sortes.

Le pont géant

Au Danemark se trouve actuellement en construction un pont géant sur le «Petit Belt», entre le Jutland et la Fionie. On projette, en outre, d'en édifier un second de dimensions encore plus vastes et qui serait cette fois le plus grand d'Europe. Il mesurerait 3300 mètres de long et réunirait l'île de Falster à celle de Seeland, et contribuerait à réduire sensiblement la longueur du voyage entre Copenhague et Gedsar. Actuellement, l'isthme de Masmedsund, qui sépare les deux îles, est franchi par un ferry-boat. Le pont comprendrait trois arches centrales en fer, une de 180 m. de portée et deux de 150 m., tandis que tout le reste de l'ouvrage serait en béton armé.

VALAIS

Pour une halte des trains entre Saxon et Saillon

Le dernier numéro du *Bulletin officiel* publie pour enquête les différents projets d'horaire des chemins de fer et bateaux du 15 mai 1933 au 14 mai 1934 pour les lignes intéressant notre canton.

Sur le parcours des C. F. F. St-Maurice-Brigue, le nouvel horaire ne subit pas d'importante modification comparativement à celui en vigueur.

Nous apprenons à ce sujet qu'une initiative a été lancée dernièrement en vue de l'obtention d'une halte des trains entre Saxon et Saillon, vers le passage à niveau avoisinant la route cantonale où se trouve la bifurcation de la route desservant la commune de Saillon.

L'initiative en question émane des milieux principalement intéressés de Saillon dont les usagers des C. F. F. sont assez prétérités sous le rapport de distance à une gare. La halte projetée serait donc la bienvenue pour eux et pourrait se réaliser dans le genre de celle de Châteauneuf, soit uniquement pour le service des voyageurs.

Comme, d'autre part, il est question de transformer l'habitation du garde-barrière, la construction de la halte-refuge pourrait se faire par la même occasion et à de bonnes conditions, soit sans trop grever le budget déjà très chargé de nos C. F. F.

Il est à noter que la nouvelle halte desservirait ainsi une grande partie de la population de la banlieue est de Saxon qui se trouve assez éloignée de la gare de Gottefrey et la durée du temps d'arrêt exigé ne paraît pas non plus trop modifier les heures du nouvel horaire.

Aussi est-il à souhaiter que l'initiative lancée puisse aboutir à la satisfaction des populations intéressées. Saillon a pris depuis quelques années une certaine extension et un grand développement par suite du dessèchement de la plaine et nous estimons que la population laborieuse de cette commune mériterait ce geste d'attention de la part de l'Administration de nos C. F. F.

Nous ne connaissons naturellement pas le sort qui sera réservé à cette requête mais nous tenons à l'appuyer ici chaudement, espérant qu'elle recevra en haut lieu toute l'attention qu'elle mérite.

Dans les C. F. F.

Nominations : chefs d'équipe 1re classe aux usines de Vernayaz : Minder Werner, Hirsbrunner Jakob ; machinistes de 1re classe aux usines de Barberine : Bally Camille, Geissmann Emile, Gries Edmond ;

chef de groupe, à Brigue : Heldner Antoine ; chef de transport, à Brigue : Heldner Jules ; chef de station à Monthey : Gay Paul.

Sous-chef de gare 1re classe, à Brigue : Meizoz Joseph et Messerli Alfred ; chef de station 2me classe, à Riddes : Cornut Jules.

Ouvriers de gare à St-Maurice : Jordan Ernest, à Brigue : Bellwald Hermann ; ouvrier de station, à Monthey : Détienne Amédée.

Mises à la retraite : Salzmann Louis, ouvrier aux marchandises, à Brigue ; Joris Alexis, chef de gare, Martigny ; Vergères Jean, chef de station, Monthey ; Biederbost Séverin, adjoint au chef de gare, St-Maurice ; Vuilloud Maurice, chef de manœuvre, St-Maurice ; Baumann Adolphe, aiguilleur, Monthey ; Kœnig Joseph, garde-voie, Brigue ; Tichelli Maurice, garde-frein, St-Maurice.

Evionnaz. — L'auto et la vache.

Lundi matin, une auto conduite par son propriétaire, M. Max Gillioz, voyageur de la maison Pellissier à St-Maurice, venant de Martigny, a tamponné sur la route cantonale à la sortie de la commune d'Evionnaz, une jeune vache que l'on venait d'abreuver et qui avait réussi à fausser compagnie à son gardien. La pièce de bétail, appartenant à M. Maret, a été tuée sur le coup.

Nécrologie

M. Adolphe de Cocatrix, ancien chef de gare à Evionnaz, Saxon, Viège et Sierre, vient de décéder dans cette dernière localité, où il était retraité. Agé de 50 ans seulement, M. de Cocatrix laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

St-Maurice. — Travaux d'assainissement.

Vendredi, M. l'ingénieur Huber, chef du service des améliorations foncières, accompagné de M. l'ingénieur Rauchenstein, ainsi que des représentants des autorités communale et bourgeoisiale, a procédé à la reconnaissance des travaux d'assainissement des îles, travaux exécutés par MM. Micotti et fils, à St-Maurice.

Le coût des travaux ascende à 31,000 fr., dont le 25 % est payé par la Confédération et 20 % par le canton, le solde se répartissant entre la commune, la bourgeoisie, les C. F. F. et les propriétaires intéressés.

Sierre. — Témoignage de reconnaissance.

Le Conseil communal a remis dans sa dernière séance un service en argent à M. Adolphe Rey, conseiller sortant, en reconnaissance de ses 20 ans de collaboration.

Isérables. — Mise au point.

On nous prie d'insérer :

A la suite d'un article tendancieux et inexact, paru dans le *Nouvelliste* du 30 décembre, le Conseil communal d'Isérables se voit obligé de rétablir comme suit les faits visés dans cet article :

La veille de Noël, l'ordre et la tranquillité publique de la commune d'Isérables ont été gravement troublés par une bande d'énergumènes poussant des cris de « au feu » et des vociférations, jusque tard dans la nuit.

Pour éviter le retour de faits semblables, le Président de la commune a pris la décision, ratifiée par la suite par le Conseil tout entier, de charger le Commandant des pompiers de maintenir l'ordre, à l'aide d'une dizaine de pompiers, qu'il devait mettre sur pied.

Le Commandant exécuta cet ordre ; le soir de Noël, vers 9 heures et demie, les pompiers eurent à intervenir contre la même bande de manifestants, au nombre de quarante à cinquante, hommes et femmes, qui vociféraient, criaient « au feu », etc. L'ordre d'évacuer la place fut accueilli par des huées et des sifflets ; des cailloux furent lancés et les pompiers firent jouer les hydrants, ce qui calma les manifestants.

Quant au cas Bernard Crettenand dont parle l'article en question, il fait l'objet d'une enquête pénale et il est oiseux d'en parler avant que le jugement soit rendu.

Le Commandant des pompiers et les pompiers eux-mêmes n'ont fait qu'exécuter, comme ils le devaient, les ordres de l'administration communale, qui est bien décidée, aujourd'hui comme hier, à maintenir par tous les moyens légaux, y compris la force, l'ordre et la tranquillité dans la commune. Tout l'esprit du correspondant occasionnel du *Nouvelliste* n'ébranlera pas cette décision.

L'Administration communale d'Isérables.

Subvention fédérale

Le Conseil fédéral a accordé une subvention maximum de 60,000 francs au canton du Valais pour les frais de la correction du Rhône du pont de Dorénaz jusqu'à l'embouchure de la Drance, évaluée à 150,000 fr., soit le 40 %.

Riddes

Une vache, race d'Hérens, appartenant à M. César Gay, a mis bas trois veaux femelles le jour du Nouvel-An.

Sion

Une retraite aux téléphones

Mlle Muller, surveillante au téléphone depuis 1924, va prendre sa retraite. Elle compte 35 ans de bons et loyaux services dans l'établissement, où elle s'est acquis l'estime et la sympathie générale.

Voleuse arrêtée

La police de sûreté a arrêté en flagrant délit une habitante de Savièse, en train de dérober des objets chez M. Wuest, marchand tailleur. Elle n'en était pas à son premier larcin.

Chef de musique

M. Th. Hillaert, ancien directeur des Harmonies de Martigny et Sion, a donné sa démission de directeur de la *Lyre* de Montreux qu'il dirigea pendant de nombreuses années.

Montana-Vermala. — Conférence.

Sous les auspices de la Société de développement de Montana-Vermala, M. Georges Duhamel, le célèbre écrivain français, donnera à Montana-Vermala le mercredi 4 janvier, à 20 h. 30, à la Salle du Casino, une conférence sur le sujet d'actualité **« L'Homme et la Machine ».** Nous sommes certain que la causerie de cet éminent conférencier sera un régal pour les nombreux auditeurs qui ne voudront pas manquer cette occasion peut-être unique dans notre région.

On peut retenir ses places au Bureau de Renseignements, téléphone 179.

Haut-Valais. — Sous un éboulement.

Alors qu'il était occupé à des travaux de terrassements pour les fondations d'un bâtiment à Hothen, M. Jean Kalbermatten fu pris sous un éboulement de terre et eut le crâne fracturé. Il mourut peu après.

Le défunt laisse une famille de 11 enfants dont plusieurs en bas âge.

Salins. — En manipulant un revolver.

Alors qu'il manipulait un vieux revolver, Ernest Corthey, de Salins, pressa à son insu sur la détente. Il ignorait que l'arme fut chargée. Le coup partit et la balle pénétra dans sa main qu'elle laboura en grande partie. Il fut transporté à la clinique du Dr Alfred Germanier, à Sion.

Foires en janvier 1933

Martigny-Bourg, le 9 ; Viège, le 7.

DANS LA REGION

Tragique accident de ski

Un accident de ski s'est produit près de Bognosco. Deux filles de l'avocat Raventino, de Domodossola, faisaient du ski sous la surveillance de leur père lorsque l'une d'elles, Luciane, âgée de 15 ans, tomba dans un ravin. Elle vint donner de la tête contre un rocher et se tua. Sa sœur, âgée de 13 ans, voulant lui porter secours, tomba à son tour et se blessa grièvement.

Tragédie familiale près de Reignier

Le petit hameau de Jussy, près de Reignier, non loin du Salève, a été le théâtre, samedi matin, à la pointe du jour, d'un horrible tragédie familiale. Un facteur sympathiquement connu, amputé du bras droit, grand mutilé de guerre, pensionné à 90 %, a abattu d'un coup de revolver automatique sa femme, qui passait pour le modèle des épouses, et s'est ensuite tué d'une balle dans la tempe.

On espère sauver la malheureuse, mère de trois jeunes enfants.

MARTIGNY

Nécrologie

On a enseveli ce matin le brigadier de gendarmerie retraité Claivaz, âgé de 70 ans. Il fut pendant quarante ans au service du canton comme gendarme, caporal et brigadier. Il fonctionna comme brigadier pendant neuf ans à St-Maurice et six ans à Martigny. Il prit sa retraite en 1926. Le brigadier Claivaz laisse le souvenir d'un excellent citoyen qui ne chercha pas à tracasser inutilement les personnes qui devaient avoir des relations avec lui.

Conférence sur le Thibet

On nous prie d'annoncer une conférence qui sera donnée demain soir, mercredi, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Ville, par M. le chanoine Melly. Ce dernier, avec son confrère le chanoine Coquoz, va partir dans quelques jours pour fonder un monastère au Thibet. M. Melly nous entretiendra sans doute de ce voyage et de ces contrées lointaines ; la conférence promet d'être fort instructive et intéressante. L'entrée est libre.

Harmonie municipale

Cette semaine, **2 répétitions générales : mardi et mercredi.** Présence indispensable.

Fête de musique

Le Comité constitué dernièrement pour s'occuper de l'organisation de la fête des musiques de la Fédération romande et du Bas-Valais, qui aura lieu à Martigny les 4 et 5 juin 1933, a nommé les présidents des divers comités, soit :

Réception : M. Marc Morand, président de la Ville.
Finances : M. Georges Chappuis, directeur des Produits azotés.
Constructions : M. Fernand Bompard, industriel.
Transports : M. Otto Haenni, chef de gare.
Police et sanitaire : M. Henri Charles, chef du télégraphe.
Vivres et liquides : M. René Morand, directeur, Orsat S. A.
Attractions : M. Alexis Fontannaz, comptable.
Publicité : M. Joseph Kluser, hôtelier.
Presse : M. Louis Moret, député.

Loto de la « Schola Cantorum »

Comme de coutume, le loto de la « Schola Cantorum » aura lieu jeudi soir 5 janvier et vendredi 6, jour des Rois, au Café-Restaurant de Martigny.

50 répétitions, 60 productions dans une année !

Voilà le bilan de l'activité de notre société qui se dépense avec beaucoup de dévouement pour rehausser le culte dans la paroisse. Un pareil effort mérite récompense : aussi viendrez-vous nombreux à son loto pour lui permettre de faire face à ses dépenses.

Moto-Club

Les membres qui voudraient participer au banquet et à la soirée du 5 janvier sont priés de s'inscrire auprès de M. J. Balma jusqu'à mercredi soir au plus tard.

Groupe pour les Intérêts féminins

Les membres sont avisés que la réunion prévue pour mercredi soir 4 courant est renvoyée au mercredi 11 courant, à 20 h. 30. Le Comité.

Cinéma Royal, Avenue du Bourg

La Direction du « Royal » se fait un plaisir de renouveler ici ses vœux de « Bonne Année » à sa fidèle clientèle, au public de Martigny et des environs, et de rappeler à tous les séances de jeudi en soirée à 20 h. 30 et de vendredi en matinée à 14 h. 30, séances offertes gracieusement en guise de cadeau de Nouvel-An.

Le programme comporte, outre une jolie comédie, un drame de la montagne des plus poignants : **« LE DOUANIER ».** Nous sommes certains que ce film sera très apprécié et ceux qui aiment la montagne, le ski, auront beaucoup de plaisir à suivre toutes les péripéties de ce film dont l'action est des plus mouvementée. Donc, tous au « Royal » jeudi ou vendredi.

* * *

Dès vendredi 6 janvier, à 20 h. 30, les rois du rire, **Kohen et Kelly,** dans une comédie hilarante : **« LES ROMEO DE L'AIR ».** Les étourdissantes aventures de deux pauvres garçons coiffeurs, sans argent et sans clientèle, sont d'une bouffonnerie sans pareille et vous feront rire aux éclats. En complément : **Ken Maynard,** le meilleur cow-boy, dans **« Le Pays sans lois »,** drame mouvementé du Far-West. — **Deux personnes ne payent qu'une place.**

EN SUISSE

Auto contre moto

Une automobile, occupée par 4 personnes. venant de Lucerne, a heurté une motocyclette hier matin entre Beinwil et Birrwil (Argovie). La collision est due au fait que l'automobile, par suite du brouillard opaque, se trouvait trop à gauche du côté de la voie du chemin de fer du Seetal.

Le conducteur de la motocyclette, un électro-monteur, M. Max Staeger, 20 ans, de Villmergen, grièvement atteint à la tête, a succombé après une heure de terribles souffrances. Son compagnon, assis sur le siège arrière, M. Hans Koch, 22 ans, électro-monteur également, de Villmergen, a été transporté sans connaissance à l'hôpital.

Pour apprendre son métier, il faut surtout de la volonté et de la persévérance.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Une nuit de Sylvestre agitée

Des morts à Berlin

De nombreuses fusillades ont éclaté à Berlin au cours de la nuit de Sylvestre.

On signale au total trois morts et plusieurs blessés.

La police a procédé en tout à 28 arrestations. On annonce, en outre, qu'un membre de la Reichsbanner a été assailli par une quinzaine de membres des sections d'assaut hitlériennes. Dans le même quartier de la capitale, la police a découvert un communiste tué à coups de couteau par des adversaires politiques. On croit que les meurtriers appartiennent au parti national-socialiste.

Dans le nord de Berlin, une femme de 37 ans a été tuée à coups de feu par un individu qui a pris la fuite. En outre, un jeune hitlérien, âgé de 16 ans, a été assailli et grièvement blessé à coups de poignard dans le ventre par les ennemis de son parti. Il est décédé peu après son admission à l'hôpital.

En Afrique du Sud, une jeune femme est exécutée

Pour la première fois depuis cinquante ans, annoncent des dépêches de Pretoria, une femme a été exécutée sur le territoire de l'Union sud-africaine.

Il s'agit de Mme Daisy de Melker, femme d'un ancien joueur international de rugby, qui, après un procès retentissant, avait été condamnée à la peine capitale pour avoir empoisonné son fils unique, dont la vie avait été assurée pour la somme de 100,000 francs.

Pendant tout le procès, qui dura six semaines, cette femme menue, âgée d'une quarantaine d'années, fit preuve d'une indifférence d'autant plus extraordinaire qu'elle était également accusée d'avoir empoisonné deux de ses anciens maris. Jusqu'au dernier moment, elle avait protesté de son innocence et son sang-froid ne l'a pas abandonnée quand il lui fallut monter sur l'échafaud.

La nouvelle gare de Mulhouse

Hier matin a eu lieu l'inauguration de la nouvelle gare de Mulhouse, l'une des plus modernes de France. Elle s'allonge sur plus de deux cents mètres parallèlement au canal du Rhône au Rhin, lequel sera recouvert d'une vaste esplanade descendant du perron de la gare en pente douce vers la ville.

Le terrorisme en Espagne

Les conflits sociaux ont pris un caractère aigu dans la region d'Oviedo. A la Felguera, notamment, plus de 50 bombes ont fait explosion. Les usines ont dû fermer car elles ne reçoivent plus de courant électrique. 2000 personnes sont ainsi privées de travail.

La police a dû tirer à plusieurs reprises, mais on ne signale aucune victime. Ces actes de terrorisme sont une réponse à l'arrestation de Geronimo Rira, l'un des chefs des grévistes de la Felguera.

D'autre part, près de Séville, une église a été incendiée et détruite. Quatre des auteurs présumés ont été arrêtés.

Un Bulgare émigré en Yougoslavie fait un fabuleux héritage

Les autorités anglaises avaient récemment demandé à la Bulgarie de rechercher les descendants d'un certain Emmanuel-Constantin Mandjarieff, richissime propriétaire de Calcutta, décédé dans cette ville sans héritier direct et laissant une fortune de 33 milliards de leva.

Ce milliardaire de Calcutta eut une vie très mouvementée. Il était né à Plovdiv et s'était enfui de la maison paternelle dès l'âge de 14 ans. Il avait erré quelque temps dans les Balkans, puis s'était fixé à Constantinople en 1880, où il avait ouvert une boutique de tailleur après avoir épousé la fille d'un patron chez lequel il avait travaillé. Sa femme mourut bientôt et c'est alors qu'il écrivit pour la dernière fois à sa sœur, à Plovdiv, en lui disant qu'il partait « pour faire le tour du monde ».

Après diverses péripéties, il échoua à Calcutta où il travailla comme prospecteur. En très peu de temps, il se fit donner la concession de plusieurs mines, se maria avec une Anglaise qui mourut en lui laissant une assez grande fortune et devint colossalement riche.

Un héritier fait valoir ses prétentions à cette fortune colossale.

Une allucination tragique « L'homme sans tête » fait cinq victimes

On signale de Belgrade au « Neues Wiener Estrublatt » un cas tragique de suggestion collective qui a causé la mort de cinq personnes.

Il y a trois ans, un fantôme faisait son apparition dans la maison du cultivateur Stanovevic, située près de Petroviza, en Serbie orientale : les enfants du cultivateur affirmèrent avoir vu un homme sans tête, vêtu à l'ancienne mode, qui portait son crâne sous son bras et aboyait comme un chien. Tout d'abord, Stanovevic n'accorda pas grande importance au récit de ses enfants, mais une nuit, suggestionné sans doute, il vit, lui aussi, un spectre décapité se mouvant dans une auréole phosphorescente.

Dès lors, la terreur régna parmi les membres de la famille ; la nouvelle se répandit dans le village, et Stanovevic fut mis en quarantaine par les habitants parce que sa présence attirait les mauvais esprits. Désespéré, il fit appel au curé de la paroisse, qui vint chez lui exorciser sa demeure. L'« homme sans tête » ne se laissa pas intimider pour si peu et continua ses promenades nocturnes dans la maison du malheureux paysan. Celui-ci fit alors appeler les gendarmes, mais le spectre ne s'en laissa pas imposer par la maréchaussée. Il se montra aux représentants de l'autorité, qui s'enfuirent à toutes jambes.

Cependant, en proie à une terreur constante, les enfants de Stanovevic moururent l'un après l'autre ; la mère, devenue folle, succomba à son tour ; Stanovevic, qui, pour échapper à l'obsession du fantôme s'était adonné à l'alcool et ne dormait plus que le jour, tenta alors de mettre le feu à sa maison pour être délivré une fois pour toutes, mais au cours de cette tentative, il tomba dans les flammes et succomba à ses brûlures.

Aux accents de l'« Internationale » l'U. R. S. S. a commencé l'an neuf

La nouvelle année a été ouverte à Moscou, à Léninegrade, à Kiew et à Charkow et autres grandes villes de l'Union des soviets par le chant de l'« Internationale ». A Moscou, l'orchestre de la Guépéou s'est fait entendre.

Dans son article du jour de l'an, la « Prawda », l'organe central du parti communiste, relève que la Russie soviétique commence l'année 1933 avec l'élan du deuxième plan quinquennal et du développement socialiste alors que les pays capitalistes doivent s'attendre à une aggravation de leur vie politique et économique. Tout le monde capitaliste est ébranlé, écrit le journal, et la bourgeoisie craint les événements attendus qui aboutiront à la dictature du prolétariat dans le monde entier. Les capitalistes sont seuls cause de la misère et du chômage qui règnent dans de nombreux pays. Le parti communiste poursuivra énergiquement ses efforts en faveur de la dictature du prolétariat. Il continuera à combattre les opportunistes de droite du parti ainsi que les koulakes.

Deux condamnations à mort

On mande de Moscou que deux fonctionnaires soviétiques ont été condamnés à la peine de mort pour avoir dérobé des marchandises valant plusieurs millions de roubles.

Des complices ont été condamnés à 15 ans de prison.

Un chalutier s'échoue

Le chalutier «Venetia» s'est échoué sur les rochers à Hole-Head, sur la côte du Kinkardinshire (Ecosse). Les neuf hommes d'équipage auraient péri.

Un assassin meurt en prison

Les autorités judiciaires du Luxembourg ont établi que Constantinoff, qui fut trouvé pendu dans sa prison le jour où il devait comparaître en Cour d'assises comme assassin du curé Koch, était l'auteur de l'attentat commis dans la cathédrale de Sofia en 1925, où une bombe tua plus de cent personnes.

Un médecin français se suicide à bord d'un transatlantique

Le correspondant à New-York du « Daily Express » dit qu'on a appris, par des voyageurs débarqués du paquebot « Albert-Ballin », le suicide, pendant la traversée, d'un docteur français nommé Delitch. Agé de 44 ans, le docteur était marié à une septuagénaire. Il s'est pendu dans sa cabine pendant que les passagers réveillonnaient et on a trouvé sur sa couchette une lettre expliquant que sa femme, qui devait hériter d'une mine d'argent dans l'Utah, avait obtenu le divorce contre lui.

Un gangster notoire de New-York abattu par un portier congédié

La police de New-York annonce que Larry Fay, un des gangsters les plus connus de Manhattan, a été tué de trois coups de revolver dans le foyer de son luxueux établissement de nuit baptisé « Casablanca ». Le crime a été commis par un portier ivre, qu'on venait de congédier et qui a réussi à s'enfuir.

Les rapports franco-allemands

M. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, a prononcé une allocution à la réception de la colonie française, le 1er janvier, au cours de laquelle il a fait allusion aux relations franco-allemandes.

M. François-Poncet a dit notamment :

Nous pouvons constater avec satisfaction que les rapports franco-allemands sont entrés dans une atmosphère de détente et de calme. Il y a quelques jours, nous avons conclu une série de conventions économiques appréciables avec le Reich. Ces conventions sont importantes par leurs textes, mais elles le sont encore bien davantage par l'esprit et la méthode qui ont présidé à leur élaboration. La voie est libre, maintenant, pour le jour où des échanges commerciaux et économiques réguliers seront repris entre les deux pays. Je vois dans ce fait l'annonce d'une ère de meilleure compréhension réciproque et d'étroite collaboration.

Une commune menacée de faillite

Depuis longtemps la municipalité socialiste de Trignac, près de Saint-Nazaire, ne peut plus équilibrer son budget, au point que le maire a dû mettre en recettes une subvention de l'Etat de 750,000 francs, subvention au sujet de laquelle les pouvoirs publics n'ont pris aucun engagement.

Cette situation résultait de la fermeture des usines de Trignac, ayant tari toutes les ressources communales, faute des taxes et patentes que versaient ces usines avant leur fermeture en 1930.

Aussi, le maire, qui n'a rien pu obtenir, se voit-il à partir du 1er janvier dans l'obligation de laisser à l'Etat le soin de verser des allocations à 600 chômeurs et d'administrer la commune.

Le Conseil municipal se verra contraint de donner sa démission, et c'est un conseil d'administration qui gérera la commune.

Comme ce Conseil ne pourra pas lui-même aboutir à un résultat pratique, a déclaré le maire, c'est donc, à brève échéance, la faillite de la commune.

On prête aux gens de Trignac l'intention d'aller manifester, municipalité en tête, à la préfecture de Nantes.

Conséquence du krach Kreuger

Stockholm doit augmenter les impôts

Devant la nécessité d'augmenter les crédits pour les allocations aux chômeurs et devant la réduction de l'assiette fiscale par suite de la diminution des revenus et de la disparition de contribuables aussi importants que le consortium Kreuger et Toll et la Société des allumettes, le Conseil municipal de Stockholm a décidé d'élever le taux de l'impôt communal.

Il est, de plus, probable que la ville sera obligée d'émettre un emprunt de 60 millions de couronnes

La conférence du pétrole

La conférence du pétrole a abouti à un accord entre les groupes anglais, néerlandais et américains et les producteurs roumains.

Aux termes de cet accord, les producteurs roumains, qui avaient accru leur extraction, alors que les sociétés anglo-néerlandaises et américaines réduisaient la leur, auraient consenti à ramener leur production journalière de 24,000 tonnes (chiffre actuel) à 18,500 tonnes.

Quant à l'U. R. S. S., elle n'a point participé à la conférence.

BIBLIOGRAPHIE

Brochure sur notre vignoble

L'ancien manuel traitant de la viticulture valaisanne étant épuisé, nous avons le plaisir d'annoncer que le Département de l'Intérieur, d'entente avec la Station fédérale d'essais viticoles à Lausanne, fera paraître prochainement un ouvrage complet sur notre vignoble. Le prix modique de cette brochure permettra à tous les viticulteurs de se la procurer. De plus, elle constituera un guide précieux pour tous ceux que la vigne intéresse. Le public sera avisé par la voie des journaux, dès qu'elle sera sortie de presse, et d'ores et déjà, nous le recommandons vivement.

Département de l'Intérieur.

L'Agenda de l'Artisan romand

Calepin de poche à l'usage de l'artisan, du maître d'état, de l'ouvrier et de tout particulier. — Edition de poche, solidement reliée en toile-cuir brune. — 228 pages de texte et tableaux. Prix : 3 fr. — Edition : E. Ruckstuhl-Bonanomi, imprimeur-éditeur, Terreaux 27, Lausanne.

Voici un calepin de poche vraiment pratique et d'une présentation très soignée. L'**Agenda de l'Artisan romand** est le meilleur conseiller du travailleur de la ville ou de la campagne, qui peut recourir à lui en toutes circonstances. L'édition 1933 a été soigneusement revue et augmentée, aussi comprend-elle maintenant 228 pages. En dehors de la partie comptable de l'Agenda, qui permet une prise de notes très détaillée, son texte est particulièrement approprié à sa destination. Il s'étend des renseignements statistiques et politiques du pays aux usages commerciaux et bancaires, alors que sa troisième partie est consacrée aux renseignements utiles (calculs de tous genres, tabelles de poids, de densités, de points de fusion, de prix, de salaires, etc.). L'**Agenda de l'Artisan romand,** malgré sa matière si riche, reste le calepin d'un prix abordable, qui rendra d'inestimables services durant toute une année.

Le moyen le plus pratique et le moins coûteux de régler son abonnement pour 1933, c'est d'utiliser le bulletin de compte de chèques qui a été remis à chaque abonné du journal « LE RHONE ».

La ruse de l'avocat Lachaud

L'avocat Lachaud, dont le Limousin vient de célébrer la mémoire, était capable des plus courageuses inventions pour sauver la tête d'un criminel.

Un jour, le procureur impérial, Oscar de Vallée, prétendait n'avoir jamais été ému par les plaidoiries de Lachaud.

— Ce n'est pas votre splendide défense qui m'avait ému, maître Lachaud, confiait Oscar de Vallée, mais bien la misère et l'indicible détresse de la mère de l'accusé. Elle vous avait écrit une des lettres les plus émouvantes que j'aie jamais lues...

— Eh bien ! répondit Lachaud, c'est sur moi, sur moi seul, que vous avez pleuré, car c'est moi qui avait écrit cette lettre. La vieille était morte depuis longtemps : c'est moi qui, pour l'occasion, l'avais ressuscitée.

Gâter un enfant, c'est manquer aussi tristement que possible au respect qui est dû à la dignité de sa nature, à l'intérêt que réclament ses destinées et son bonheur.

Cinéma Royal

Avenue du Bourg

Dès vendredi 6 janvier à 14 h. 30

Les Rois du rire Kohen et Kelly

dans

Les Roméos de l'Air

En complément : KEN MAYNARD, le meilleur cow-boy dans

Le Pays sans Loi

Far-West

Deux personnes ne paient qu'une place.

LE PAUVRE DIABLE! Que de mains! Pour finir, il aimerait bien savoir !!! laquelle de toutes ces Wybert est au fond la seule qui soit véritablement issue de la Pharmacie d'Or à Bâle, qui s'appelle GABA qui facilite l'expectoration et combat efficacement les refroidissements, les rhumes, les maux de gorge.

Vous ne serez jamais non, jamais! dans l'embarras comme ce pauvre diable si vous exigez formellement des „GABA" , des véritables GABA , car vous aurez ce qu'il vous faut! oui! oui!

Vous reconnaîtrez les boîtes de „GABA" aux trois qui figurent sur le couvercle. Elles contiennent environ 350 Gaba autant que ça! et ne coûtent que Fr. 1.50. pas cher!

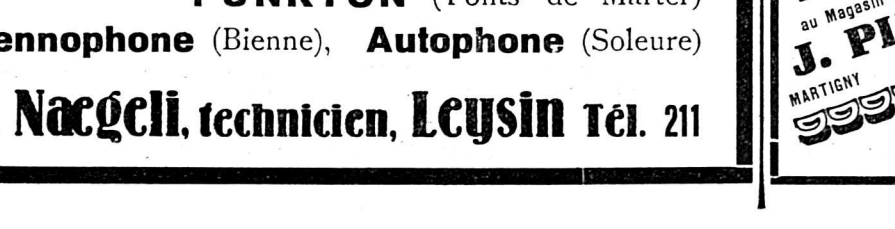

Vous qui voulez devenir **sans-filiste** demandez les

postes suisses

qui vous offrent : la **sélectivité,** la **puissance,** une garantie de **longue durée** et sont à la portée de toutes les bourses.

Les postes sont montés dans les régions horlogères du pays, donc travail soigné et minutieux.

Demandez offres et démonstrations au représentant exclusif.

FUNKTON (Ponts de Martel) **Biennophone** (Bienne), **Autophone** (Soleure)

A. Nægeli, technicien, Leysin Tél. 211

Maison de commerce engagerait

jeune homme

comme apprenti de bureau Entrée courant février. Faire offres écrites à Case postale No 16049, à Martigny.

Vous trouverez le **CLASSEUR FÉDÉRAL** au Magasin de l'Imprimerie **J. PILLET** MARTIGNY Téléphone 52

Chez ADRIEN
LE DERNIER
LOTO
DE LA SAISON
organisé par la **„Schola Cantorum"**
Jeudi soir 5 janvier dès 20 heures et Vendredi 6, dès 14 heures.
Poulets de Bresse, Vacherins, Miel, etc. Invitation cordiale

Loterie (Caisse de pensions des Chemins de fer secondaires de la Suisse Romande). — **2me émission : Gros lots 10.000 fr. 5.000 fr., 2.000 fr. etc En plus : 1 ameublement complet, valeur fr. 5.000. Deuxième tirage : 21 janvier 1933.** Prix du billet fr. 1.—; un billet gratis sur dix. Adresser les commandes à case postale 38, Berne-Mattenhof. Compte de chèques postaux III 8386. Joindre les frais de port.

TEMPS DIFFICILES
Un **nettoyage** soigné ou une bonne **teinture** vous évitera
une nouvelle acquisition,
une nouvelle dépense.
Travail prompt et soigné. Techniquement la maison la mieux installée
Adressez-vous à la
Teinturerie Röthlisberger & Cie
Lavage chimique **BALE**
Dépôt à Martigny-Ville chez **Jean Damay-Max,** Bonneterie-Mercerie.

La diminution des forces
provient de l'insuffisance des fonctions des glandes avec sécrétion intérieure et du manque d'hormones. Le corps a donc besoin d'hormones supplémentaires. Dans la préparation d'hormones sexuels
OKASA
d'après la formule du Dr Lahusen, **sont réunis les tissus les plus importants, contre l'impuissance, la neurasthénie sexuelle, la faiblesse mentale et physique et la vieillesse prématurée.** Le procédé d'après lequel sont préparés les hormones sexuels Okasa est protégé par un brevet allemand. Ce procédé a donné une réputatiton mondiale à Okasa, qui, dans des cas rebelles, a démontré son efficacité là, où d'autres remèdes ont été sans résultat. Pour permettre à un grand nombre de personnes de se convaincre de la grande valeur médicinale d'Okasa, nous expédions, contre envoi de fr. 1.— en timbres, discrètement sous pli fermé, sans indication de l'expéditeur, une brochure intéressante avec beaucoup d'attestations.
En vente au dépôt général pour la Suisse :
Gottlieb Stierli, Zurich 22, Block 7
Prix pour Okasa-Argent pour l'homme, 100 tabl. fr. 12.50, paquet pour cure complète 300 tabl. fr. 32.50 - Okasa-Or pour la femme 100 tabl. fr. 14.-, 300 tabl. fr. **36.- En vente dans toutes les pharmacies.**

A vendre
superbe machine à écrire
Portable. Dernier modèle, à l'état de neuf. A céder à un **prix réduit**. Occasion pour cadeau. S'adresser à l'Imprimerie J. Pillet, Martigny.

Grande liquidation totale
de meubles pour chambres et cuisines. - Tout doit être liquidé pour la fin janvier. - RABAIS considérable.
S'adresser à Madame
Augustine Chabbez-Brochella
Place du Nord et Maison Sépibus, Grand-Pont,
Sion

ON CHERCHE une
VACHE
à l'hivernage. Héritier Joseph de Jean-François, Ormone, Savièse.

A VENDRE
échelles à banc
avec mécanique et un
collier rond
S'adreeser à Siméon Bender, Mazembroz, Fully.

A VENDRE 2000 kilos
foin et regain
de montagne. S'adresser à M. Hermann Pierroz, Café de Genève, Martigny.

Les **appartements**
sous P. P. et Z. A. 53 **sont loués.**

A VENDRE ou à louer une petite
FERME
de 5 1/2 hectares, prés, champs, vigne et bois, maison d'habitation, 6 pièces, grange, écurie, cave, eau courante, située aux Granges, Dardagny (Genève). Libre de suite. S'adresser au journal sous chiffres Z. A. 56.

H. GALLAY
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE
=RÉPARATIONS=
Av. du Grand St Bernard
TEL. 316
MARTIGNY VILLE

La Neuchâteloise
Comp. Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel
Assurance contre l'incendie des bâtiments
Assurance contre l'incendie du mobilier
Assurance contre le vol par effraction
Assurance contre les dégâts des eaux
Assurance contre le bris des glaces
Demandez nos conditions qui sont très libérales.
AGENT GÉNÉRAL :
Th. LONG - BEX Tél. 20
Agents dans toutes les localités importantes.

Fromage salé
vieux et bon ; 1/4 gras de 1.40-1.60 le kg.
Fromage maigre, petit pain de 4-5 kg. à fr. 1.20
(pâte molle) par 15 kg. à fr. 1.10
Se recommande :
J. Scheibert - Cahenzli, Kaltbrunn (St-Gall)
Fromages

Un Mobilier COMPLET
NEUF **475** Fr. GARANTI
1 grand lit 2 pl., literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire à 2 portes, 1 table avec tapis, 1 divan, chaises, table de cuisine et tabourets. Emball. et expéd. franco. Avec armoire à glace et lits jumeaux **585 fr.**
R. Fessler, Av. France 5, LAUSANNE

Aiguisage
Le soussigné se recommande pour l'**aiguisage** des scies de tous genres. Prix modeste.
S'adresser Henri Bernard, en face de la scierie Bompard, Martigny-Ville.

AVIS
La BOUCHERIE CHEVALINE
Martigny - Téléphone 278
confectionne sur demande
Saucisses
pour la boucherie des particuliers à raison de fr. **0.10** par kg. Fournit tout.

Avis
LA BOUCHERIE
G. Marmillod, Vevey
offre belle
GRAISSE
de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.70 le kilog.
Envois contre rembours.

Marc Chappot, ébénisterie, Martigny-Ville
représentant des
Pompes funèbres Arnold, Morges

Cercueils simples et de luxe
Maison valaisanne

Grande boucherie
F. ROUPH, Genève
Rue de Carouge, 36 bis
Bouilli fr. **1.50** le kg.
Rôti fr. **1.80** le kg.
Graisse rognon **0.80** le kg.
Mouton fr. **2.--** le kg.
Contre remboursement.
Téléphone 42.059

ON CHERCHE place de
VACHER
pr écurie de 15 à 20 vaches. S'adresser au bureau du journal „Le Rhône", en ajoutant 0.30 en timbres.

Adressez-vous en toute confiance à
l'HERBORISTE
Marcel BOURQUIN
Rue du Parc, 50
La Chaux-de-Fonds
qui traite toutes les maladies par les plantes. Envoyez l'urine du matin.

Profitez... de refaire vos matelas
à des prix très avantageux grâce à la machine-aspirateur chez **Robert IMBODEN, Martigny-Ville**

Vient de paraître
Notre beau Valais
Jules Gross
Le COLLÈGE St-MICHEL
par Léon Savary
Cœurs surpris
roman de Marguerite Delachaux
En vente à l'Imprimerie
PILLET
MARTIGNY Tél. 52

VIANDE
pour charcuterie
hâchée et complètement dénervée **50 ct.** le 1/2 kg.
Boucherie Chevaline
MARTIGNY - Téléphone 2.78
½ port payé

Parquets
de luxe et ordinaires
Pose et réparation
Equey Dominique
Martigny-Ville
Représentant de la Parqueterie Tour-de-Trême.

Une langue étrangère
en 30 leçons par correspondance ou en **2 mois, ici à Baden**. *Diplôme* enseignement en 3, *diplôme* commerce en 6. Garantie, références.
Ecole Tamé
BADEN 4

LES ENFANTS QUI MOUILLENT LEUR LIT
seront promptement et radicalement guéris par l'emploi de l'
Urosan
d'après le Dr FASSBIND
Prix fr. 3.50
Le seul véritable se trouve à la
Kronen - Apotheke
OLTEN 11

MACHINES A ECRIRE
„HERMÈS"
et Accessoires

Rédaction et Administration du Journal populaire **Le Rhône**

IMPRIMÉS
simples et illustrés

Timbres caoutchouc Tampons

Imprimés en couleurs

Fournitures pour le bureau et la comptabilité

TRAVAIL MODERNE et SOIGNÉ

IMPRIMERIE COMMERCIALE
J. PILLET — MARTIGNY

Feuilleton du journal „LE RHONE" 14

DEUX SŒURS

ROMAN D'ANDRÉ THEURIET

Elle la prit, et, profitant de l'obscurité, l'introduisit dans son corsage. Maurice suivait curieusement le manège de la jeune fille. Il devinait aux mouvements de la main le corsage furtivement déboutonné dans le haut, et le billet prestement insinué dans le creux du corset. Tout d'un coup, dans une allée voisine, ils entendirent un bruit de pas. Françoise, effrayée, se cramponna au bras du professeur et ils se rejetèrent entre deux buissons d'ifs dont les touffes rameuses se refermèrent sur eux. — C'était un passant attardé qui traversait le jardin ; il s'arrêta une minute, siffla son chien, puis s'éloigna dans la direction du bateau qui venait de rentrer.

— Oh ! que j'ai eu peur ! chuchota Françoise, qui n'avait pas lâché le bras de Maurice.

— La prochaine fois, nous choisirons un endroit plus sûr et moins fréquenté encore... Connaissez-vous la fontaine du Marquisat ?...

Elle répondit affirmativement.

— Il y a là, à main droite, poursuivit-il, un sentier qui mène aux châtaigniers de la Puya... Pourrez-vous vous y trouver d'aujourd'hui en huit jours, à quatre heures ?

— J'essaierai.

— Dans le cas où vous seriez empêchée, ne vous inquiétez pas... J'en serais quitte pour une promenade en plein air et vous m'indiqueriez votre jour par un mot jeté à la poste.

— C'est convenu, répliqua-t-elle.

— Maintenant il faut nous quitter... Bonsoir, Françoise ! — Il lui prit les deux mains et ajouta : — Vous permettez, n'est-ce pas ? que je vous appelle par votre nom de baptême... N'êtes-vous pas déjà un peu ma petite sœur ?

— Je ne demande pas mieux, murmura-t-elle.

— Vous embrasserez Claudia pour moi.

— Très volontiers...

Par un mouvement tout spontané, elle avait rapproché sa tête, et, sans retirer ses mains, elle ne bougeait pas, comme si elle eût attendu le baiser qu'elle était chargée de transmettre ; en même temps, elle relevait vers le professeur ses grands yeux qu'une lueur humide étoilait dans l'ombre. Ce regard questionneur et provocant exerça sur Maurice la même séduction qu'il avait déjà subie dans la treille des Grangettes, pendant la cueillette des raisins. Sa gorge se serra et il balbutia :

— Pour que la commission soit mieux faite, ne voulez-vous pas que je... vous embrasse ?

Elle répondit très bas, d'une voix à peine distincte : « Oui ! » et elle tendit le front.

Dans le mouvement qu'il fit pour l'attirer près de lui, les lèvres de Maurice glissèrent du front où elles devaient se poser, sur les paupières baissées de Françoise, dont tout le corps tressaillit et s'abandonna un moment entre les bras qui le soutenaient.

Puis brusquement ils se quittèrent, étrangement remués par cette caresse non préméditée, qui leur laissait à tous deux une saveur trouble de fruit défendu.

X

Maurice Tournyer n'avait pas l'âme perverse ; il passait au contraire parmi ses collègues pour un garçon au caractère droit et loyal. néanmoins il était homme, et, comme tel, sujet aux chutes, aux faiblesses et aux compromissions qui sont le lot de l'animalité humaine. Depuis son arrivée à Annecy, ses goûts studieux, et aussi une délicatesse native qui répugnait aux plaisirs grossiers, l'avaient aidé à observer une continence rigoureuse ; mais cette sagesse maintenue à grand'peine, cette accalmie momentanée des sens, ne pouvaient résister longtemps à l'épreuve d'une intimité trop familière avec une jeune fille appétissante comme l'était Françoise. La furtive embrassade qui venait de clore leur rencontre au Jardin public avait déterminé chez Maurice une secousse toute physique dont il était honteux et inquiet, mais qui réveillait en même temps sa vanité et sa sensualité masculines. — Tout en se déclarant à lui-même qu'il ne trahirait jamais l'amour et la confiance de Claudia, il ne pouvait s'empêcher de repenser à ce tête-à-tête parmi les ramures résineuses des ifs, à ce baiser silencieusement provoqué et voluptueusement savouré. « Est-ce que Françoise m'aimerait ? » se demandait-il, et la réponse ne se faisait pas attendre, accompagnée d'une sourde poussée de fatuité : — Oui, la jeune fille semblait avoir pour lui un penchant à peine dissimulé. — « En ce cas, songeait-il, sentant déjà en son cœur l'épine d'un remords, je dois veiller sur moi, éviter les occasions de tenter et d'être tenté. Il y aurait de la scélératesse à encourager un caprice pareil ; ce serait trahir bassement Claudia, et la trahir pour une fille que je n'aime pas. » Il se représentait mentalement toutes les qualités physiques et morales qui rendaient l'aînée des demoiselles Tavan si supérieure à la cadette. « En réalité, continuait-il, c'est à Claudia que vont toutes mes sympathies et toutes mes préférences. Françoise me fait éprouver une fugitive émotion de la chair ; mais quand je rentre en moi-même, c'est la grâce, c'est la beauté virginale et captivante de Claudia que j'y retrouve. Rien ne pourra me détacher de cette sœur si aimante, si sincère et si peu égoïste. » — Arrivé à ce tournant de ses réflexions, Maurice se trouva légèrement rassuré. Il chercha à accroître ce sentiment de sécurité en se prouvant que Françoise ne pouvait être dangereuse. « De quoi vais-je m'alarmer ? poursuivait-il, il n'y a dans tout cela, sans doute, qu'un dévergondage de mon imagination ; ma vanité exagère la portée du badinage étourdi d'une petite fille inconsciente. Françoise croit pouvoir prendre avec moi d'innocentes privautés, comme on voit certaines nouvelles mariées s'en permettre avec les jeunes frères de leur mari. Cela ne tire pas à conséquence, et c'est moi qui risquerais de rendre ces étourderies périlleuses en leur accordant trop d'importance. »